

## Recherche de défauts-in-a-box

Modalités pratiques d'emprunt des modules didactiques

### 1. Description des modules

Un set contient 7 modules (3 industriels et 4 résidentiels).

- Module 1 : éclairage - Circuit unipolaire
- Module 2 : éclairage - Circuit bipolaire
- Module 3 : éclairage - Va-et-vient
- Module 4 : éclairage - Interconnexion
- Module 5 : circuit de commande moteur - Démarrage-Arrêt
- Module 6 : circuit de commande moteur - Gauche-Droite
- Module 7 : circuit de commande moteur - Étoile - Triangle

### 2. Conditions

Les enseignants en milieu scolaire et les formateurs des centres ayant conclu des accords de collaboration individuels peuvent également emprunter les modules, après avoir suivi le Train-The-Trainer (TTT).

Les écoles/centres ayant conclu un accord individuel ont droit à une journée par option d'étude/formation (uniquement celles énumérées dans l'accord individuel), par an.

Pour l'emprunt des modules, l'école a le choix entre deux formules.

#### Formule 1 - utilisation de modules dans les locaux de Volta :

- Les demandes sont introduites par écrit à [education@volta-org.be](mailto:education@volta-org.be) au moins 1 mois à l'avance au moyen du formulaire de demande.
- Une confirmation comprenant l'adresse exacte du lieu (Neder-Over-Heembeek) sera envoyée dans les 5 jours ouvrables suivant la demande.
- Aucune caution ne sera portée en compte pour une utilisation dans les locaux de Volta. Toutefois, au cas où des dommages seraient constatés après l'utilisation des modules, le coût de la réparation sera facturé à l'école/au centre.
- Les modules seront toujours disponibles pour les enseignants et leurs élèves dans un lieu situé à Bruxelles (Neder-Over-Heembeek).
- L'utilisation est valable de 10h à 14h30.
- Le transport des enseignants et de leurs élèves vers le lieu est prévu par l'école/le centre.
- Le catering sera prévu par Volta.
- Tout le matériel est contrôlé par Volta au départ comme au retour.

#### Formule 2 - emprunt des modules en un lieu déterminé par l'école/le centre :

- Les demandes sont introduites par écrit à [education@volta-org.be](mailto:education@volta-org.be) au moins 1 mois à l'avance au moyen du formulaire de demande.
  - Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande, l'école/le centre recevra une confirmation avec les instructions d'utilisation des modules (raccordement, inventaire, etc.) et le montant des frais de livraison (le cas échéant).
  - Après confirmation, l'école/le centre versera une caution de 250 € sur le compte BE90 4264 0586 3132 avec la mention "emprunt des modules de recherche de défauts-in-a-box". La caution sera remboursée par la suite en cas de restitution en bon état des modules.
- N'oubliez pas de mentionner le numéro de compte sur lequel la caution peut être remboursée.

Si la caution n'a pas été versée, le matériel ne sera pas livré.

- Les enseignants qui encadrent leurs élèves sont tenus d' avoir suivi le TTT de Volta.
- Tout le matériel est contrôlé par Volta au départ comme au retour.

#### **L'école opte pour une livraison par un transporteur:**

- Les frais de livraison des modules sont à la charge de l'école/du centre. Le montant est calculé par portion kilométrique (distance entre Volta et le lieu de livraison en Belgique, calculée via Google Maps - itinéraire le plus rapide) :
  - 0 – 75 km: 320 €
  - 75 - 150 km : 350€
  - > 150 km : 460€

Après confirmation, l'école/le centre paiera les frais de livraison sur le numéro de compte BE90 4264 0586 3132 avec la mention "frais de livraison modules recherche de défauts-in-a-box".

Si les frais de livraison n'ont pas été payés, le matériel ne sera pas livré.

- Si la livraison est effectuée par un transporteur, la livraison se fera la veille du jour de l'emprunt et l'enlèvement se fera matin suivant la période d'emprunt.

#### **L'école choisit de collecter elle-même les modules :**

- Il est possible de passer prendre les modules didactiques à l'adresse de Volta, et de les y restituer. Pour cela, il faut un véhicule pouvant accueillir un coffre contenant 7 modules, mesurant 170 cm x 80 cm x 84 cm de hauteur et pesant environ 150 kg.  
Le véhicule doit être au moins une camionnette légère avec une rampe de chargement.
- Dans le cas où l'école/le centre prend en charge le transport, le matériel doit être récupéré la veille du jour d'emprunt entre 13h et 17h et restitué le lendemain de la période d'emprunt entre 9h et 12h.
- L'utilisation est valable pour la période d'emprunt convenue.

### **3. TTT et Manuel pour assembler soi-même les modules**

Le TTT obligatoire pour pouvoir emprunter les modules sera organisé régulièrement à Bruxelles pour les écoles et les centres ayant conclu un accord individuel.

Pour les écoles/centres qui souhaitent assembler eux-mêmes des modules didactiques, Volta fournira automatiquement et gratuitement la liste du matériel, les schémas et le manuel aux enseignants qui ont suivi le TTT organisé par Volta..